

Communiqué de presse

Réseaux de soins : Kalivia conforte son statut de premier réseau d'opticiens de France

Paris – le 17 janvier 2013. Créé il y a deux ans par Malakoff Médéric et l'Union Harmonie Mutuelles pour faciliter l'accès aux soins de leurs assurés, le réseau Kalivia a lancé, le 24 octobre 2012, un nouvel appel d'offre national auprès des opticiens. Résultat : le réseau s'agrandit et compte désormais 4 200 opticiens partenaires (contre 2 350 avant). Kalivia demeure ainsi le premier réseau de soins optiques, au service des 7 millions de bénéficiaires et assurés de Malakoff Médéric et l'Union Harmonie Mutuelles.

Un réseau d'opticiens de plus en plus étendu

Kalivia étant un réseau ouvert, sans numerus clausus, n'importe quel professionnel qui le souhaite peut l'intégrer à condition de satisfaire les critères de qualité et de tarifs.

Le succès du dernier appel d'offre témoigne de l'intérêt des opticiens pour Kalivia. Un assuré sur deux fréquentant le réseau, c'est autant de clients en plus pour les professionnels membres de Kalivia. En 2012, 554 000 paires de lunettes ou lentilles ont été vendues par le réseau.

Un réseau qui facilite l'accès aux soins des particuliers

Les réseaux ont été mis en place pour permettre aux assurés d'avoir accès à des équipements de qualité, à des tarifs nettement inférieurs aux prix moyens du marché. En optique, l'économie moyenne atteint 40 % sur les verres et 15 % sur les montures. Le reste à charge pour les assurés diminue donc considérablement. Et les opticiens membres du réseau pratiquant obligatoirement le tiers payant, les assurés n'ont pas à avancer de frais pour leurs équipements.

Les professionnels de santé se sont engagés à satisfaire des exigences qualité très strictes. Ces engagements qualité portent notamment sur la qualification des professionnels (nombre d'opticiens diplômés par point de vente), la traçabilité des produits (marquage CE, provenance, certificat d'authenticité...), l'équipement de la boutique (espace basse vision pour les malvoyants...).

Le réseau repose sur un dialogue avec les professionnels : une commission technique réunit leurs représentants afin d'étudier les évolutions des attentes des consommateurs, des pratiques professionnelles ou encore les dernières avancées technologiques.

En optique, les chiffres témoignent que les verres vendus dans le réseau sont de qualité élevée. A titre d'exemple, 65 % des verres progressifs vendus dans le réseau sont des verres haut de gamme. En outre, 77 % des verres sont équipés de traitements antireflets. Enfin, plus de 500 000 références de verres et lentilles sont disponibles dans le réseau et mises à jour 4 fois par an pour suivre au plus près les nouveautés optiques et couvrir la totalité des besoins de corrections visuelles.

L'assuré reste libre du choix de son professionnel de santé. Toutefois, il a intérêt à privilégier les professionnels membres du réseau pour minimiser, voire annuler, son reste à charge. Avec 4 200 opticiens membres du réseau Kalivia, l'assuré dispose d'un large choix, à proximité de chez lui (moins de 20 kilomètres, dans la plupart des cas).

La légitimité des réseaux

A l'heure où les réseaux sont en débat, le succès de Kalivia démontre leur utilité et leur légitimité. Deux millions de Français renonçant ou reportant, chaque année, des soins en optique pour des raisons financières, l'enjeu est bien de trouver des solutions pour faciliter l'accès aux soins pour tous.

Dans la même perspective, rappelons que Malakoff Médéric et l'Union Harmonie Mutuelles avaient lancé, en mai 2012, Kalivia audio, un réseau d'audioprothésistes, pour rendre plus accessible à leurs assurés les aides auditives.

Contacts Presse Malakoff Médéric

Stéphane Dupont – Tél. 01 56 03 32 95 – sdupont@malakoffmederic.com

Constance Baudry – Tél. 01 56 03 20 36 – cbaudry@malakoffmederic.com

Relations Presse de l'Union Harmonie Mutuelles - Agence Wellcom

Marlène Droulin / Marion Obadia / Cécile Soubelet

mdr@wellcom.fr / mo@wellcom.fr / cso@wellcom.fr - Tél. : 01 46 34 60 60

Malakoff Médéric est un acteur majeur de la protection sociale complémentaire qui exerce deux métiers :

- **la gestion de la retraite complémentaire**, avec 9,6 milliards d'euros de cotisations encaissées au 31 décembre 2011 - une mission d'intérêt général menée pour le compte de l'Agirc-Arrco.
- **l'assurance de personnes** (santé, prévoyance, épargne-retraite) avec 3,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 3,4 milliards d'euros de fonds propres et une marge de solvabilité égale à 3,6 fois l'exigence réglementaire.

Le groupe étant paritaire, mutualiste et à but non lucratif, sa gouvernance garantit la prise en compte et la défense des intérêts des entreprises et des salariés. Par son action sociale, Malakoff Médéric consacre 80 millions d'euros à l'accompagnement de plus de 130 000 personnes en situation de difficulté sociale.

L'Union Harmonie Mutuelles regroupe les mutuelles Harmonie Mutuelle, Mare Gaillard, Mutuelle Nationale Aviation Marine (MNAM), SMAR et Cesare Pozzo. Cette union représente :

- Près de 4,8 millions de personnes protégées
- 123 630 bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMUc)
- 583 400 personnes assurées au titre du régime social des indépendants (RSI)
- 35 200 entreprises adhérentes
- Près de 4 620 collaborateurs
- Plus de 360 agences
- 2,25 milliards d'euros de chiffre d'affaires

Dans le cadre de cette union, Prévadiès, Harmonie Mutualité, Mutuelle Existence, Santévie et SPHERIA Val de France ont fusionné fin 2012 pour donner naissance à la 1^{ère} mutuelle santé de France : Harmonie Mutuelle. Objectifs :

- Faciliter l'accès à une couverture globale de santé
- Faciliter l'accès à l'offre de soins et de services
- Promouvoir un fonctionnement démocratique
- Développer son implantation, en maintenant une proximité locale avec ses adhérents
- Défendre les valeurs mutualistes

La MNAM Harmonie Mutuelles et la SMAR Harmonie Mutuelles ont le projet de fusionner à fin 2013 pour créer Harmonie Fonction Publique. La Mutuelle Mare Gaillard et Cesare Pozzo, mutuelles actuellement membres de l'Union Harmonie Mutuelles, conservent toute leur place au sein de l'Union.